

CONTRAT D'INSCRIPTION – 2023/2024

Création Renouvellement

ETABLISSEMENT

Dénomination sociale : AEP Les CAMPANETTES
Adresse : 10 ROUTE DU SORBIER 71580 FLACEY EN BRESSE
Téléphone : 06.78.97.62.55 / Courriel : EQUITATION@DOMAINEDELALOGE.FR
Date et cachet :

CAVALIER / CAVALIERE

Nom et prénoms : _____ * Licence n° _____ *
Adresse : _____ *
Téléphone : _____ * / _____ Courriel : _____ *
Date de naissance : ___ / ___ / ___ *
Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____ * Téléphone : _____ *

REPRESENTANT LEGAL

Nom et prénom : _____ * Père / Mère / Autre : _____ *
Adresse : _____ *
Téléphone : _____ * Courriel : _____ @ _____ *

INFORMATION ASSURANCE

Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur ma page cavalier depuis le site www.ffe.com et sur www.equigenerali.fr *
 Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant * :
 Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.
 Je souscris une garantie complémentaire payante auprès Equi#Generali, directement sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.equigenerali.fr.
 Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie être assuré(e) pour les dommages corporels ainsi que la responsabilité civile.
Nom de l'assureur : _____ * Contrat n° _____ *

Option d'assurance, je fais le choix suivant * :

Je souscris une option / assurance (~~ayer la mention inutile~~) annulation dont les modalités sont décrites dans le présent contrat et dans le règlement intérieur ~~Ou~~
 Je ne souscris pas d'option annulation mais je comprends que je ne pourrai pas être remboursé(e) en cas d'absence à une ou plusieurs séances pour lesquelles une place m'était réservée(e).

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Je soussigné(e) Nom _____ * Prénom _____ * représentant
légal de Nom _____ * Prénom _____ * :
 Accepte que les données à caractère personnel soient collectées et traitées par le Club conformément à l'article 5 des CGV *
 Accepte de recevoir des mailings promotionnels de la part du Club.

INFORMATION DROIT A L'IMAGE

Nom _____ * Prénom _____ * représentant légal de
Nom _____ * Prénom _____ * :

Au choix * :

Accepte l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres conformément au CGV.
 Refuse l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres conformément aux CGV.

DEMANDE DE LICENCE FFE

Nom _____ * Prénom _____ * , représentant légal de
Nom _____ * Prénom _____ * :

Accepte souscrire une licence auprès de la FFE.
 Accepte la politique de confidentialité de la FFE.

En souscrivant une licence, je reconnais que le centre équestre transmette les données à caractère personnel collectées à la FFE, responsable de traitement.

J'autorise la FFE à m'envoyer des offres promotionnelles par courriels pour ses activités.
 J'autorise la FFE à m'envoyer des offres promotionnelles de ses partenaires par courriels.
 Je refuse que la FFE transmette à ses partenaires mon adresse postale.

La base légale du traitement pour la communication promotionnelle est le consentement. Ces données seront traitées conformément à la politique de confidentialité de la FFE et conformément au RGPD (Règlement UE 2016/679).

J'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales de Vente du Centre équestre jointes au présent Contrat *
 J'ai pris connaissance et j'accepte le Règlement intérieur du centre équestre affichées au sein du centre équestre et annexées au présent Contrat d'inscription *

* Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, nous ne pourrons pas vous intégrer à l'organisation de la formation.

Date et signature (précédée de la mention Lu et approuvé) :



**Domaine de la Loge
AEP Les Campanettes**

Activités de pleine nature et hébergements touristiques

A.E.P. les CAMPANETTES

Association Loi 1901

Domaine de la Loge – 10 route du Sorbier

71580 FLACEY EN BRESSE

HYPERLINK "mailto:equitation@domainedelaloge.fr"

equitation@domainedelaloge.fr – 03 85 74 05 06

SIRET : 316 420 116 00022 – R N A : W714001139

REGLEMENT INTERIEUR

1 – Horaires d'ouverture : le centre est ouvert aux horaires suivants :

- Lundi de 17h à 20h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ;
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ;
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ;
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 19h ;
- Samedi de 8h30 à 19h.
- Dimanche uniquement si animations ou compétitions

2 – Tarifs : les tarifs sont fixés chaque année, au 1^{er} septembre, et sont valables jusqu'au 31 août de l'année suivante. La grille de tarif est sur notre site internet.

Pour les cavaliers fréquentant les activités du mercredi et/ou du samedi, les leçons sont payables sous forme de forfait annuel, payable en 5 ou 9 fois. Les chèques sont remis à l'inscription, ou au plus tard, à la fin des 3 séances d'essai pour les nouveaux inscrits.

3 – Assiduité : la présence à tous les cours est indispensable à la progression individuelle et collective, et ce pour toute l'année scolaire.

4 – Equi-online :

Lors de votre inscription aux cours hebdomadaires du mercredi et du samedi (mardi soir pour les adultes), le cavalier est automatiquement inscrit, sur EQUI-ONLINE.

Les codes restent les mêmes d'une année sur l'autre. Pour les nouveaux inscrits, ils vous seront envoyés par mail.

En cas d'absence, vous devez vous désinscrire sur EQUI-ONLINE, **les absences ne seront plus prises par sms ou mail, sauf malade le jour même de la leçon.**

Des stages et activités sont proposés tout au long de l'année, l'inscription se fait exclusivement par EQUI-ONLINE.

Le paiement de ces stages se fait soit par EQUI-ONLINE, soit par chèque ou en espèces au bureau. Dans ce cas, l'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement.



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



- ❓ En cas d'absence à un cours, l'annulation doit être faite par le site EQUI-ONLINE.
- ❓ Les absences sans raison valable (maladie ou urgence familiale justifiée) ne seront pas récupérées par des stages. **Vous pouvez les récupérer UNIQUEMENT sur les cours du mardi, mercredi, jeudi ou du samedi s'il reste des places disponibles.** (Cours de la même couleur que celui auquel vous ou votre enfant est inscrit habituellement, ou voir avec la monitrice pour un autre créneau)
- ❓ Il n'y a pas possibilité de récupérer lors de stage ou mini stage
- ❓ Si l'adhérent arrête l'activité en cours d'année, les séances non faites ne seront pas remboursées, et sont dues sauf pour raison médicale avec présentation d'un certificat médical ou déménagement à plus de 30km (justificatif obligatoire)

5 – Stage avec intervenant extérieur : L'association organise des stages avec des intervenants extérieurs. Ces stages sont ouverts aux cavaliers de l'association, mais aussi aux cavaliers extérieurs. L'inscription sera définitive dès la réception du règlement. Tout stage non décommandé au minimum 7 jours à l'avance reste dû dans l'intégralité, quelle qu'en soit la raison. Avant ce délai, une annulation doit être faite exclusivement par mail à equitation@domainedelaloge.fr.

6 - Diffusion des informations : Toutes les informations seront diffusées par affichage au Centre, par mail, sur le site equionline et sur le site internet www.domainedelaloge.fr.

7 – Horaires des activités : Chaque participant est tenu d'arriver à l'heure en début de séance (La durée de l'activité est de 1h pour les moins de 7 ans, 1h30 pour les autres).
La préparation du poney ou de cheval fait partie intégrante de l'activité.

8 – Fermeture de l'établissement : Le centre est fermé pendant les vacances de Noël, ainsi que certaines semaines pendant les vacances d'été.

9 – Accompagnement des enfants : *Pour des raisons de sécurité, les parents ou les accompagnateurs sont tenus d'accompagner les enfants jusqu'au centre de loisirs, en début d'activité, et de venir les reprendre dans la cour du centre de loisirs à la fin des activités.*

10 – Tenue vestimentaire : Une tenue correcte est exigée. Chaque cavalier doit être vêtu d'un pantalon, **d'une paire de bottes ou boots et chaps protégeant les mollets**. La tenue doit être adaptée à la saison (gants, vêtements chauds en hiver).

Les moniteurs se réservent le droit de refuser un cavalier en cours si la tenue n'est pas adéquate.

11 – Port du casque : Le port du casque est obligatoire. Le casque doit être conforme à la norme NF EN 1384. Le centre est à même de prêter un casque aux cavaliers pour la durée des leçons.

12 – Cigarettes : Il est **strictement interdit de fumer** dans tout le centre, aussi bien dans les locaux qu'en extérieur.

13 – Propreté des lieux : Pour le confort de chacun, nous maintenons l'établissement propre, des poubelles sont à votre disposition pour recueillir vos déchets. ***Merci de penser au tri des déchets.***



**Domaine de la Loge
AEP Les Campanettes**

Activités de pleine nature et hébergements touristiques

A.E.P. les CAMPANETTES

Association Loi 1901

Domaine de la Loge – 10 route du Sorbier

71580 FLACEY EN BRESSE

HYPERLINK "mailto:equitation@domainedelaloge.fr"

equitation@domainedelaloge.fr – 03 85 74 05 06

SIRET : 316 420 116 00022 – R N A : W714001139

14 – Prêt du matériel : Le matériel spécifique à la pratique de l'équitation (matériel de pansage, casque, enrênements, guêtres, selles, etc...) mis à disposition des cavaliers, représente un investissement non négligeable. Leur bon état est un gage de sécurité et de confort que chacun s'engage à respecter.

En cas de non-respect du matériel, l'établissement facturera, à l'adhérent concerné, le remplacement.

15 – Circulation dans l'établissement :

Circulation des véhicules : Le stationnement des véhicules à moteur est à l'entrée du centre, sur le parking réservé à cet effet. Pas de stationnement, même temporaire dans la cour des gîtes ou du centre de loisirs.

Circulation des personnes : En dehors des heures d'ouverture et pour les personnes de passage, la direction décline toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents qui pourraient survenir dans l'enceinte de l'établissement.

Circulation des animaux : Les chevaux et les chiens, non pensionnaires du centre, ne sont admis que sur autorisation des responsables du centre. **Les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'établissement (sauf autorisation de l'équipe dirigeante).** La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

16 – Exclusion de l'établissement : L'établissement pourra exclure toute personne ayant eu une attitude répréhensible, et en particulier un comportement contraire aux statuts et au règlement intérieur. La décision d'exclusion ne pourra être prise qu'après un entretien préalable entre la personne et le dirigeant, permettant à chacun de fournir des explications.

Mis à jour le 1 septembre 2023

Le Président,



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription

L'inscription est valable pour la saison 20... / 20.... L'inscription ne se confond pas avec l'adhésion / droit d'entrée (*ayer la mention inutile*) demandé(e) par le club.

Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier.

Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre, il peut proposer à ses cavaliers de souscrire à une licence fédérale pratiquant ou de compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier de réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le Club est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel ainsi que celle de ses cavaliers, conformément à l'article L.321-1 du Code du Sport. Cette assurance a pour objet de couvrir le Club contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels et matériels. De son côté, l'abonné(e) est invité(e) à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant l'exercice des activités du Club. Conformément à l'Article L.321-4 du Code du Sport, le Club informe l'abonné(e) de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne.

Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.equigenerali.fr.

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion sans avoir forcément recours à un délai de préavis.

Protection des données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Club pour la gestion des cours d'équitation et du fichier clients. La base légale du traitement est contractuelle. Les données collectées seront communiquées à la Fédération Française d'Equitation si vous souscrivez une licence. Le centre équestre et la FFE sont responsables de traitements. Les données sont conservées pendant la durée du contrat augmentée de la durée de la prescription légale. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce

dispositif, vous pouvez contacter le Club à l'adresse email suivante : _____@_____. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Droit à l'image

En vertu de l'article 9 du code civil, toute personne a le droit au respect de sa vie privée, il en est de même pour le droit à l'image. Cependant, le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :

- Souscription d'une option annulation.
- Cours réservés ou réglés plus de 6 mois à l'avance, remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement.

- Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

Toute activité à la carte non décommandée au minimum 7 jours à l'avance reste due en intégralité.

S'agissant du droit de rétractation, conformément aux dispositions de [l'article L221-18 du Code de la consommation](#), en cas de vente à distance, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat sans avoir à justifier des motifs, ni payer de pénalités. Si le délai de quatorze jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Souscription à une option ou assurance annulation

La souscription facultative à une option annulation ou assurance annulation permet de mettre un terme au présent contrat selon les conditions précisées lors de la souscription.

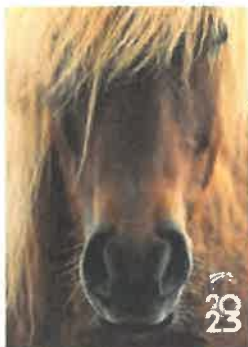
Médiation des litiges

En cas de litige avec son Club, le cavalier a la possibilité d'utiliser les services d'un médiateur gratuitement à condition d'avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du Club concerné par une réclamation écrite adressée en recommandé avec accusé de réception contenant l'objet, la description, et les justificatifs de sa réclamation. La saisine du médiateur ne sera possible qu'un mois après réception par le Club du courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception et à défaut d'accord amiable intervenu entre l'abonné(e) et son Club. L'abonné(e) peut saisir le médiateur sur le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/saisir-mediateur>. En tant qu'entrepreneur indépendant, le Club licencié de marque est libre de faire appel à un autre médiateur. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes

REGLEMENT INTERIEUR

(A fournir au cavalier lors de la signature de contrat d'inscription)

GARANTIES D'ASSURANCE



GENERALI, L'ASSURANCE DE LA PASSION

ASSURANCE CAVALIER LICENCIÉ 2023

Voici le détail des garanties d'assurances accordées avec la licence de la Fédération Française d'Équitation, au titre du contrat n° 54 921 944 (garanties et tarifs en vigueur pour les licenciés FFE 2023).

Activités garanties : toute discipline équestre actuelle ou à venir reconnue officiellement par la FFE et pratiquée dans le cadre d'un club ou de la vie privée en toute liberté, y compris avec un véhicule hippomobile, que le licencié en soit conducteur ou passager

Territorialité : dans le monde entier, sous réserve des dispositions relatives aux USA et Canada

Durée des garanties :

Pour les adhésions nouvelles à la licence-pratiquant : les garanties prennent effet à la date de souscription de la licence et au plus tôt le 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2023

Pour les renouvellements de la licence-pratiquant : les garanties prennent effet à la date de souscription de la licence et au plus tôt le 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

RESPONSABILITÉ CIVILE

Responsabilité civile vis-à-vis des tiers

Plafond des garanties par sinistre :

Domages corporels	10 000 000 €
Domages matériels et immatériels consécutifs	5 000 000 €
Domages immatériels non consécutifs	500 000 €
Franchise sur les dommages matériels	200 €

Protection pénale et recours

Dans la limite de capital d'indemnité pour les recours impérimo ¹ (274 €)	35 000 €
---	----------

OPTION ASSURANCE INDIVIDUELLE DU CAVALIER - GARANTIES DE BASE

Capital en cas de décès

Moins de 18 ans	10 000 €
18 ans et plus	20 000 €

Invalidité permanente > à 10 %

	Capital de référence
De 11 % à 20 %	20 000 €
De 21 % à 65 %	44 000 €
De 66 % à 100 %	66 000 €

L'indemnité versée est égale au taux d'invalidité permanente multiplié par le capital de référence. Exemple, si invalidité 20 % = 22 000 € x 20 % = 4 400 €
Franchise relative : si le taux d'invalidité permanente est inférieur ou égal à 10 %, nous n'intervenons pas (si le taux d'invalidité permanente est supérieur à 10 %, l'indemnité est calculée comme ci-dessus et aucune franchise n'est appliquée)

Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux et hospitalisation dans la limite de*	5 200 €
---	---------

Frais de transport des blessés*

Dans la limite de ...	520 €
-----------------------	-------

Remboursement dentaire*

Maximum par dent	180 €
Maximum par séance	520 €

Forfait hospitalier Garanti

Remboursement des bris de lunettes*

Dans la limite de	90 €
-------------------	------

Frais de rapatriement dans la limite de 900 €

Frais de recherche (pour le cavalier)

Dans la limite de	1 800 €
-------------------	---------

Aide pédagogique (à compter du 31^e jour d'incapacité)

Dans la limite de	1 800 €
-------------------	---------

VOUS POUVEZ SOUSCRIRE DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES PAYANTES

Garantie spéciale «Jeunes»	Le capital de référence est porté à 60 000 € en cas d'invalidité permanente supérieure à 33 % (au lieu de 44 000 € et 66 000 € dans les garanties de base - exemple : si 40 % - indemnité de 32 000 €)	+ 25 €
Garantie 50	Majoration de 50 % du capital en cas de décès et des capitaux de référence en cas d'invalidité permanente	+ 45 €
Garantie 100	Majoration de 100 % du capital en cas de décès et des capitaux de référence en cas d'invalidité permanente	+ 80 €
Garantie préjudice esthétique	La garantie couvre les dépenses réelles avec un plafond de 10 000 €. Franchise relative : la garantie s'applique à condition que le préjudice esthétique soit évalué à plus de 500 €	+ 10 €

Document non contractuel à caractère publicitaire. Les prix des produits peuvent être à disposition limités et susceptibles de varier sans préavis. Pour toutes garanties, veuillez consulter les conditions de vente et les modalités de souscription.

Les souscriptions et les conditions de vente sont disponibles sur www.equit-generali.fr

Le présent document ne peut engager la compagnie Generali en l'absence de la signature de la Fédération Française d'Équitation.

EQUI # GENERALI
by **GENERALI**
#SPORTS



11 rue du Général de Gaulle - 14100 BRETTENCULLE - FRANCE
SAS GENERALI SPORTS - Capital Social de 5 207 224 € - N° 60945 18 004 013
Agent Général Immobilier inscrit sur www.orias.fr
11 rue du Leno David - 14100 BRETTENCULLE - FRANCE - N° TEL : 02 52 52 10 02
e-mail : equi@generali.fr - www.equit-generali.fr
N° SIREN 75109078 - RCS Caen 75109078 - Code APE 6622Z



MODELE D'AUTORISATION DE SOINS SUR MINEUR

CAVALIER MINEUR

Nom	Prénom
Date de naissance / /	E-mail@.....
N° licence FFE / / / /	Club
Adresse		
	Code postal Ville		
Tél	Mob. / / / /	Fixe / / / /
Nom du/des représentant(s) légal (aux) :		
	Tel n°1 : / / / /		
	Tel n°2 : / / / /		

Je soussigné(e)s, titulaire(s) de l'autorité parentale,

- Mère :
- Père :
- Représentant légal :

- Reconnaît avoir rempli consciencieusement la fiche sanitaire de liaison concernant mon enfant, annexée à la présente autorisation de soins ;
- En cas de nécessité pour l'état de santé de mon enfant, autorise par avance le service de secours intervenant sur les lieux de l'activité à laquelle mon enfant mineur participe :
 - à prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence sur mon enfant ;
 - à hospitaliser, et/ou à pratiquer tout acte chirurgical, médical et anesthésique sur mon enfant.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A, le.....

*Signatures du / des titulaire(s) de l'autorité parentale
précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR - FICHE SANITAIRE DE LIAISON

FICHE SANITAIRE

- Groupe sanguin : Rhésus:

- Vaccination (remplir à partir du carnet de santé, des certificats de vaccination ou joindre la copie des pages de vaccinations du carnet de santé).

Précisez s'il s'agit:

- Diphtérie : date..... date rappel.....
- Tétanos : date..... date rappel.....
- Poliomyélite : date..... date appel.....
- ou DT Polio : date..... date rappel.....
- ou Tétracoq : date..... date rappel.....
- BCG date 1^{ère} vaccin..... date revaccination.....
- Injection de sérum
- Nature..... date.....
- Nature..... date.....

Si l'enfant n'est pas vacciné, pourquoi ?.....

.....

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

- Rubéole
- Coqueluche
- Varicelle
- Otites
- Angines
- Rhumatismes
- Rougeole
- Oreillons

Antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :

.....

.....

.....

.....

VOS RECOMMANDATIONS

(Allergie, interdictions, contre-indications médicales, traitement en cours...)

.....

.....

.....

.....

ASSURANCE

N° de licence FFE :

Carte Vacances (valable 1 mois) :

Commissariat de Gendarmes 02 31 06 08 09

Autre : (nom de l'assureur et le n° de police d'assurance) :

.....

.....

.....

.....

CLUB / ORGANISME RESPONSABLE

Commissariat de Gendarmes 02 31 06 08 09

Nom du Club :

.....

Adresse :

.....

Téléphone du Club / Organisme responsable : / / / /

Nom du référent Club :

.....

Téléphone du référent Club / Organisme responsable : / / / /



QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR UNE DEMANDE DE LICENCE DE MINEUR

ATTESTATION A REMETTRE AU CLUB AU SEIN DUQUEL JE SOLLICITE MA LICENCE

Dans le cadre de la demande de licence de mon enfant auprès de la Fédération Française d'Équitation, je soussigné(e).....avoir répondu à l'auto questionnaire de santé ci-après. *A noter que ce questionnaire est applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence FFE.*

Dans le respect du secret médical, je conserve de manière **STRICTEMENT PERSONNELLE**, ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence FFE.

En tant que représentant légal de l'enfant, j'atteste :

- **Avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire** : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite la prise ou le renouvellement de ma licence FFE.
- **Avoir répondu oui à une ou plusieurs questions du questionnaire** : je dois transmettre au club au sein duquel je sollicite la prise ou le renouvellement de ma licence FFE un certificat médical datant de mois de 6 mois, et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'équitation.

Attestation du ou des représentants légaux :

Nom(s) :
Prénom(s) :
Date :/...../.....
Fait à :

Signatures :



QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR UNE DEMANDE DE LICENCE DE MINEUR

ATTESTATION A CONSERVER PAR LA PERSONNE QUI DEMANDE UNE PRISE OU UN RENOUVELLEMENT DE LICENCE FFE

Avertissement à destination des représentants légaux : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal à la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelques fois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouverez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.